

Communiqué de presse



PRÉFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le 30 mai 2017

Bilan de l'opération de contrôles routiers inter-services dans le département du Jura

Le préfet du Jura, Richard VIGNON, a participé aux côtés de la gendarmerie nationale, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté, de la police aux frontières (PAF), de la douane, des services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) du Jura et de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF), à des contrôles routiers visant principalement à lutter contre l'insécurité routière (infractions à la réglementation des transports...) et contre toute forme de délinquance (terrorisme, trafic d'armes, stupéfiants, immigration et travail dissimulé...) ce **mardi 30 mai 2017** sur l'aire de repos du Chat Perché sur l'autoroute A39 (dans le sens Bourg-en-Bresse - Dijon).

Au total, cette opération, qui s'est déroulée de 8h00 à 11h00, a mobilisé **56 fonctionnaires** dont :

- 36 gendarmes et 2 équipes cynophiles ;
- 4 douaniers et 1 équipe cynophile ;
- 4 policiers de la PAF ;
- 5 contrôleurs de la DREAL ;
- 1 inspecteur de l'URSSAF ;
- 1 inspecteur de la DDCSPP.
- 2 personnels du réseau fraude des Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR)

171 véhicules ont été contrôlés dont 35 poids-lourds, 56 camionnettes et 80 véhicules légers, pour un total de 28 infractions relevées :

- 1 délit pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants.
- 1 infraction douanière de détention et transport de stupéfiants.
- 5 délits pour usage irrégulier de l'appareil de contrôles des conditions de travail dans les transports
- 3 infractions de dépassement du temps de conduite hebdomadaire
- 12 infractions pour surcharges au poids total autorisé en charge (PTAC)
- 1 infraction pour refus de se soumettre aux opérations de dépistage concernant la conduite sous l'emprise de stupéfiants.
- 2 infractions pour non respect du repos hebdomadaire
- 1 infraction pour non respect des règles sur le cabotage
- 3 infractions pour non acquittement de péage

PRÉFECTURE DU JURA

8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :
consultez notre site internet
www.jura.gouv.fr, rubrique
« horaires »